

Municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue
Séance ordinaire du conseil
Lundi le 6 mars 2017, 19h30
Bureau municipal

Sont présents : M. Mathieu Bourque
M. Guy Dupuis
M. Luc Laplante
M. François Pinard

Est absente : Mme Carmen Arseneault

Formant quorum sous la présidence du maire madame Line Théroux. Madame la directrice générale & secrétaire-trésorière, Mireille Dionne, est présente.

02
2017-03-21 Ordre du jour

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption des procès-verbaux du mois de février 2017
- 04 Approbation des comptes
- 05 Service incendie :
 - 05.1 Prévention incendie (règlement)
 - 05.2 Achat équipement
- 06 Avis de motion (règlement construction résidentielle)
- 07 Fauchage (bordures des routes)
- 08 Congrès ADMQ (inscription)
- 09 Théâtre du Coq (commandite 2017)
- 10 Le Hockey au Centre-du-Québec (commandite)
- 11 Ville de Nicolet (appui services de santé)

Correspondance

- Mutuelle des municipalités du Québec (ristourne)
- Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska (états financiers 2016)
- Bureau municipal (fermeture du 13 au 20 mars 2017)

Varia
a)

Période de questions
Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Mathieu Bourque et unanimement résolu par ce conseil d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert à tout autre sujet pertinent.

Adoptée

03
2017-03-22 Adoption des procès-verbaux du mois de février 2017

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu par ce conseil d'adopter les procès-verbaux du mois de février 2017, tels que présentés et sans lecture.

Adoptée

04

2017-03-23 Approbation des comptes

CONSIDÉRANT que la directrice générale certifie la disponibilité des fonds pour le paiement des comptes fournisseurs au montant de 102 564.66\$.

Il est proposé par monsieur Luc Laplante et unanimement résolu par ce conseil d'adopter ces comptes et d'autoriser la directrice générale & secrétaire-trésorière à en effectuer le paiement dans les délais requis conformément aux résolutions adoptées par la présente assemblée.

Adoptée

05 Service incendie

05.1

2017-03-24 Prévention incendie (règlement)

ATTENDU QUE la Municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue doit, en respect de son Plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques incendie, collaborer à la mise à niveau d'une réglementation municipale uniformisée sur la prévention et la protection contre les incendies et la sécurité des personnes ;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil du 3 février 2017 ;

ATTENDU QU'il est nécessaire pour la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue de fixer certaines règles favorisant la prévention des incendies et encadrant entre autres certaines pratiques.

En conséquence, il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu par ce conseil d'adopter le règlement 2017-01 relatif à la prévention et la protection contre les incendies.

Adoptée

05.2

2017-03-25 Achat équipement

CONSIDÉRANT l'utilité des radios portatifs et mobiles pour les communications entre le service incendie et la centrale d'appels Cauca ;

CONSIDÉRANT que les équipements utilisés sont en fin de vie utile ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues d'équipements de remplacement.

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu par ce conseil de procéder à l'achat de 2 radios portatifs Kenwood submersibles ainsi que 4 radios Kenwood mobiles auprès de la compagnie Groupe CLR, selon la soumission du 1^{er} mars 2017 (# GJ17-0149).

Adoptée

06

2017-03-26 Avis de motion (règlement construction résidentielle)

Monsieur le conseiller Luc Laplante donne avis de motion que lors d'une séance subséquente du conseil, un projet de règlement sera présenté relatif à un programme de revitalisation pour construction résidentielle.

07

2017-03-27 Fauchage (bordures des routes)

Il est proposé par monsieur Mathieu Bourque et unanimement résolu par ce conseil d'octroyer le contrat de fauchage des bordures des routes municipales à la compagnie 9253-4015 Québec inc (David Bailey).

Il est également résolu d'exiger que les travaux soient terminés au plus tard le 14 juillet 2017.

Adoptée

08

2017-03-28 Congrès ADMQ (inscription)

Il est proposé par monsieur Luc Laplante et unanimement résolu par ce conseil d'autoriser l'inscription de la directrice générale au congrès 2017 de l'ADMQ les 14, 15 et 16 juin 2017. Les frais reliés au congrès seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

09

2017-03-29 Théâtre du Coq (commandite 2017)

Il est proposé par monsieur Luc Laplante et unanimement résolu par ce conseil d'accorder une commandite de 500\$ au Théâtre du Coq.

Adoptée

10

2017-03-30 Le Hockey au Centre-du-Québec (commandite)

À la suite de la demande de soutien financier liée à la production du livre *Le Hockey au Centre-du-Québec* et après discussion, le conseil municipal refuse de participer au projet.

11

2017-03-31 Ville de Nicolet (appui services de santé)

CONSIDÉRANT que la réorganisation des services de santé déployée par le CIUSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec se traduit par des coupures de services spécialisés au Centre Christ-Roi de Nicolet ;

CONSIDÉRANT que cette réorganisation aura pour effet de réduire l'accessibilité aux soins de santé pour la population de la MRC de Nicolet-Yamaska, en déplaçant ces services hors des limites du territoire, sans tenir compte des contraintes majeures que cet éloignement des services peut entraîner ;

CONSIDÉRANT l'importance de maintenir des services de santé de proximité pour la population vieillissante et les clientèles vulnérables de la MRC de Nicolet-Yamaska ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Nicolet a initié une importante démarche de mobilisation de la population afin de dénoncer ces coupures de services et de demander leur rétablissement et leur pérennisation ;

CONSIDÉRANT que la municipalité soutient et collabore activement à la mobilisation initiée par la ville de Nicolet.

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu :

QUE ce conseil appuie la démarche de mobilisation initiée par la Ville de Nicolet et encourage la population à signer, sur le site de l'Assemblée nationale du Québec ou dans les bureaux municipaux de la MRC, la pétition demandant le rétablissement et la pérennisation des services de santé au Centre Christ-Roi et au Centre multiservices en santé et en services sociaux de Fortierville;

QUE ce conseil demande au ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barrette, et à la Direction du CIUSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec de rétablir, au Centre Christ-Roi de Nicolet, les cliniques externes d'orthopédie, d'ORL, de plastie, de chirurgie générale et d'endoscopie, de cardiologie et de gynécologie, et de pérenniser la clinique externe d'urologie, la pharmacie ainsi que les deux services d'urgence mineure du Centre Christ-Roi et du Centre multiservices en santé et en services sociaux de Fortierville ;

DE transmettre copie de la présente résolution à M. Donald Martel, député de Nicolet-Bécancour.

Adoptée

19h50 Période de questions

2017-03-32 Levée de la séance

Il est proposé par monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil de lever la séance à 20h10.

Adoptée

Line Théroux
Maire

Mireille Dionne
Directrice générale